University of Alberta Library
0 1620 1959 3977

Manuel à l'intention des parents
2004 – 2005

Ce que mon enfant apprend à l'école

375.37
C47
3.annee
2004/2005
BSJ
SPECCOLL

3e

Alberta
LEARNING

Alberta Learning

Visitez notre site : **http://www.learning.gov.ab.ca/French**

Cette publication est en vente au :
Learning Resources Centre
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Téléphone : 780–427–2767
Téléc. : 780–422–9750
Internet : **http://www.lrc.learning.gov.ab.ca**

Voici les coordonnées des directions signalées dans ce document :

Direction de l'éducation française
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@learning.gov.ab.ca

Aboriginal Services Branch
Tél. : (780) 415-9300
Téléc. : (780) 415-9306
Courriel : asb@gov.ab.ca

Curriculum Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-3745
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learner Assessment Branch
Tél. : (780) 427-0010
Téléc. : (780) 422-4200
Courriel : assess.contact@learning.gov.ab.ca

Learning and Teaching Resources Branch
Tél. : (780) 427-2984
Téléc. : (780) 422-0576
Courriel : curric.contact@learning.gov.ab.ca

Learning Technologies Branch
Tél. : (780) 674-5350
Téléc. : (780) 674–6561
Courriel : ltbgeneral@gov.ab.ca

- **Pour tout renseignement au sujet de LearnAlberta.ca**
  Tél. : (780) 415-8528
  Téléc. : (780) 422-9157
  Courriel :
  LearnAlberta.Contact@learning.gov.ab.ca

Special Programs Branch
Tél. : (780) 427-6326
Téléc. : (780) 422-2039
Courriel : SpecialEd@learning.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

ISSN 1489-811X

© 2004, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Alberta Learning, 44 Capital Boulevard, 10044, 108e Rue, Edmonton, Alberta, T5J 5E6. Tous droits réservés. On peut acheter des copies supplémentaires de ce document au Learning Resources Centre, 12360, 142e Rue, Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9, tél. : 780-427-2767. En Alberta, composez le 310-0000 pour faire un appel sans frais d'interurbain.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce manuel, ou certains extraits, à des fins éducatives et sur une base non lucrative.

Ce que mon enfant apprend à l'école

3^e année

Manuel à l'intention des parents
2004 - 2005

Le manuel *Ce que mon enfant apprend à l'école* se veut une source d'information destinée aux parents. Il présente le programme d'études de la 3^e année et comprend ce qui suit :

- des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, tirés du programme d'études provincial;
- des liens au site Web d'Alberta Learning, permettant d'obtenir davantage de renseignements;
- une fiche pour nous faire part de vos commentaires.

Table des matières

Message du ministre d'Alberta Learning iv

Renseignements à l'intention des parents v

- Introduction v
- L'apprentissage en Alberta v
- L'éducation en français langue première vi
- L'enseignement de la langue vii
- Pour aider votre enfant vii
- Conseils d'école viii
- Activités de financement et frais scolaires viii
- Le choix d'écoles ix

Information au sujet des programmes ix

- Comment obtenir l'information nécessaire ix
- Les contenus – Ce que les élèves doivent apprendre x
- L'élaboration d'un programme – Qui participe au processus? x
- Comment assurer la pertinence des programmes x
- La révision d'un programme xi
- La mise en œuvre d'un programme xi

L'éducation autochtone xi

Développement personnel et exploration de carrières xii

Les soutiens à l'apprentissage xii

- La francisation xiii
- L'anglais langue seconde xiii
- Les besoins spéciaux xiii
- L'apprentissage à distance et en ligne xiv

L'évaluation xv

- L'évaluation du rendement de votre enfant xv
- Les tests de rendement xv

3e année 1

- Aperçu de la 3e année 1

Matières obligatoires 2

- Français 2
- Anglais 5
- Mathématiques 8
- Sciences 10
- Études sociales 12
- Technologies de l'information et de la communication (TIC) 14

© Alberta Learning, Canada (2004)

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta

- Éducation physique 15
- Santé et préparation pour la vie 18
- Arts plastiques et musique 20

Matières facultatives 22

- Art dramatique 22
- Langues autres que l'anglais et le français 22

Commentaires 23

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Message du ministre d'Alberta Learning

L'excellence en éducation constitue une priorité clé des Albertaines et des Albertains. Les parents, les élèves, le personnel enseignant et la communauté, tous ont démontré leur engagement à maintenir un système d'éducation exceptionnel au profit des élèves actuels et des générations à venir.

Le gouvernement de l'Alberta tient résolument à offrir une éducation de premier plan aux élèves de l'Alberta. Une programmation de haute qualité permettra à nos élèves de prendre leur place dans la communauté mondiale. Le programme scolaire de l'Alberta se veut innovateur et attentif aux besoins d'apprentissage des élèves. Grâce à ce programme, les élèves de l'Alberta ont la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des citoyens bienveillants, responsables, et altruistes, des citoyens qui contribuent au bien-être de la société.

À titre de parents, vous jouez un rôle d'importance primordiale dans l'éducation de votre enfant. Lorsque vous êtes au courant de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors en mesure de renforcer son apprentissage à la maison. C'est dans cette optique qu'Alberta Learning a publié la série de manuels, *Ce que mon enfant apprend à l'école*. À titre de partenaires en éducation, cette ressource vous fournit de précieux renseignements sur les objectifs d'apprentissage établis pour les élèves. Je vous encourage à discuter du contenu de ce manuel avec l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant afin d'obtenir plus d'information et de conseils.

Il est essentiel que tous les intervenants de l'éducation, notamment les parents, les enseignants, les directeurs d'écoles, les directeurs généraux et d'autres membres de notre communauté, travaillent de concert pour assurer que notre système d'apprentissage satisfera constamment aux besoins des élèves dans notre monde en constante évolution. Ensemble, nous pouvons continuer à assurer que chaque élève bénéficiera de fondements solides grâce auxquels il pourra apprendre, s'épanouir et réussir.

Le ministre d'Alberta Learning,

Dr Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

© Alberta Learning, Canada (2004)

Renseignements à l'intention des parents

Introduction

Les liens aux sites Web indiqués dans ce manuel permettent aux parents d'obtenir de plus amples renseignements.

L'apprentissage de votre enfant se fait dans des milieux variés : chez vous, à l'école et dans votre communauté. Ensemble, avec le personnel enseignant et les membres de la communauté, vous favorisez cet apprentissage.

Lorsque vous êtes informé de ce que votre enfant apprend à l'école, vous êtes alors mieux en mesure de l'aider à apprendre à la maison. La série, *Ce que mon enfant apprend à l'école*, veut vous aider à participer à l'éducation de votre enfant en favorisant une meilleure compréhension de ce qu'il ou elle doit apprendre.

L'apprentissage en Alberta

Les écoles fournissent aux élèves un programme scolaire varié qui les aide à :

- acquérir des connaissances, des habiletés et des attitudes dans une variété de matières;
- faire preuve d'habiletés de réflexion critique et créative en matière de résolution de problèmes et de prise de décisions;
- faire preuve de compétence en matière des technologies de l'information;
- savoir comment apprendre et travailler de manière autonome et en équipe;
- développer des caractéristiques personnelles désirables et l'aptitude à prendre des décisions respectant les règles d'éthique;
- faire preuve d'initiative, de leadership, de souplesse et de persévérance;
- vouloir apprendre pendant toute la vie et se rendre compte qu'il s'agit là d'un besoin.

Les écoles préparent également les élèves à contribuer à la société par l'intermédiaire de leurs communautés, de leur milieu de travail et (ou) de leurs études postsecondaires.

Il incombe aux enseignants de prendre un certain nombre de décisions lorsque vient le temps de planifier leur enseignement. Tout groupe d'élèves présente une gamme de différences individuelles. En s'appuyant sur les résultats d'apprentissage présentés dans les programmes d'études, les enseignants satisfont aux besoins et aux intérêts de leurs élèves, et établissent des liens entre les diverses matières. Ils choisissent les ressources, l'équipement et le matériel pouvant aider les élèves à atteindre les résultats d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement et les horaires peuvent varier d'une école ainsi que d'une classe à l'autre, ce qui permet de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

Pour sa part, Alberta Learning vient en aide aux enseignants en choisissant les meilleures ressources possibles, notamment des manuels, des vidéocassettes et des logiciels, et ce, pour toutes les matières. Lorsque Alberta Learning autorise une ressource, cela signifie qu'elle respecte des normes élevées et peut aider les élèves à réaliser

© Alberta Learning, Canada (2004)

les résultats d'apprentissage. Cela n'empêche toutefois pas les enseignants de choisir d'autres ressources, pourvu qu'elles ne vont pas à l'encontre de la politique du conseil scolaire.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

Les ressources autorisées sont vendues par le Learning Resources Centre (LRC).

L'éducation en français langue première

L'éducation en français langue première est aussi appelée « éducation francophone ». Elle assure aux élèves une éducation de qualité en français, dans le cadre de la culture et de la communauté francophones.

L'éducation en français langue première s'adresse aux élèves de parents francophones qui désirent développer et maintenir chez leur enfant la langue française comme langue première. Généralement, ces parents veulent aussi que leur enfant développe une identité et une culture françaises.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/affirmer/CadreFR.pdf

L'éducation en français langue première poursuit l'excellence dans la formation de personnes fières de leur identité, de personnes capables de vivre et de travailler dans le monde du XXI^{e} siècle.

L'efficacité de l'éducation en français langue première peut se mesurer selon les résultats suivants :

- les élèves s'identifient et s'intègrent à la langue, à la culture et à la communauté francophones;
- les élèves acquièrent les connaissances, développent les habiletés et adoptent les attitudes prescrites dans les programmes d'études d'Alberta Learning;
- les élèves acquièrent une connaissance approfondie de l'anglais;
- les élèves et la communauté trouvent dans l'éducation en français langue première un foyer de langue, d'identité et de culture françaises.

La Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), en partenariat avec le ministère de l'Apprentissage, a élaboré un guide à l'intention des parents pour l'accompagnement de leur enfant dans son éducation en français langue première. *Tu peux compter sur moi* comprend environ 200 pages de pistes, d'illustrations, de témoignages de jeunes et de parents, de renseignements au sujet des services en français ainsi que des références à des ouvrages pertinents.

La FPFA a publié, à l'été 2002, une ressource des plus utiles et attendues pour les parents de foyers exogames : *I'm with you! Exogamous families' guide to the world of francophone education*. Les parents francophones et non francophones y trouveront des réponses à leurs interrogations et des renseignements pertinents pour les éclairer et les inspirer dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) fréquentant une école francophone.

Il est possible d'acheter ces deux documents auprès de :

© Alberta Learning, Canada (2004)

www.francalta.ab.ca/fpfa

Fédération des parents francophones
8627, rue Marie-Anne Gaboury, Bureau 203
Edmonton, Canada T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca

L'enseignement de la langue

En Alberta, l'école francophone accueille une clientèle reflétant une diversité linguistique et culturelle. Cette diversité représente le plus grand défi de l'école francophone puisque celle-ci cherche à amener chaque enfant qui la fréquente à maîtriser la langue française d'une part, et à construire son identité d'autre part.

La première priorité de l'école francophone est l'établissement d'une base solide en français chez les élèves, base sur laquelle ils pourront construire leurs savoirs et développer leur appartenance à la communauté francophone. Une fois que les élèves ont acquis une base solide en français, et que cette langue est devenue leur outil de pensée, on introduit alors l'enseignement formel de l'anglais, dans le but d'aider les élèves à atteindre un très haut niveau de bilinguisme.

Pour aider votre enfant

Voici quelques conseils importants qui vous aideront à favoriser l'apprentissage chez votre enfant.

- Soyez positifs et encourageants par rapport à son apprentissage. Cela l'aidera à se sentir en confiance et à percevoir sa réussite avec enthousiasme.
- Parlez-lui du travail qu'il fait à l'école et aidez-le à faire ses devoirs.
- Aidez votre enfant à se fixer des objectifs réalistes, puis à discuter de ses progrès de manière encourageante.
- Établissez des liens entre son travail scolaire et la vie de tous les jours. Saisissez ces occasions pour faire de la résolution de problèmes en parlant de situations de tous les jours.
- Restez en communication avec ses enseignants pour être au courant non seulement de ses progrès, mais aussi de ses préoccupations, de ses réussites et de ses réalisations.

Les ressources dont il est question ci-dessous sont susceptibles de vous aider. Vérifiez si elles se trouvent à l'école de votre enfant.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/scripts/cgiip.exe/resources/item.htm?item-no=415530

- *La réussite scolaire de votre enfant* — Cette ressource renferme des conseils et des stratégies qui vous permettent d'aider vos enfants, de la 1re à la 9e année, par rapport aux domaines suivants : lecture, écriture, orthographe, mathématiques, projets, examens et devoirs. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 415530.

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=477019

- *Mieux réussir à l'école* est une ressource pour les élèves du secondaire premier et deuxième cycles qui veulent devenir de meilleurs apprenants. Elle leur offre des idées pratiques pour obtenir de meilleurs résultats à l'école. Il est possible d'acheter cette ressource auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 477019.

© Alberta Learning, Canada (2004)

http://www.learnalberta.ca

- Site Web ***LearnAlberta.ca*** — Ressources multimédias d'apprentissage en ligne se rapportant directement aux programmes d'études de l'Alberta.

www.2learn.ca/toile2/2LearnFran.html

- Site Web ***TELUS 2Learn*** —Créé grâce à un partenariat entre le secteur de l'éducation et le secteur des affaires, ce site offre toute une gamme de renseignements à l'intention du personnel enseignant, des élèves et des parents.

Conseils d'école

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/franco/systeme/conseils.asp

http://www.francalta.ab.ca/fpfa/

Les écoles, les parents et les communautés jouent tous un rôle important dans le domaine de l'éducation. Grâce aux conseils d'école, les parents, les élèves, les enseignants et d'autres membres de la communauté ont l'occasion de participer à la prise de décisions en matière de politiques, de programmes et de services, de même que dans la répartition des fonds. Il incombe à chaque conseil d'école de déterminer son degré de participation, et ce, en fonction des besoins qui existent dans leur milieu. Pour en savoir plus à ce sujet, les parents peuvent communiquer avec leur école ou la Fédération des parents francophones de l'Alberta.

Activités de financement et frais scolaires

Les décisions en matière d'activités de financement incombent au conseil scolaire ou au directeur d'école, en consultation avec le conseil d'école, d'après les lignes directrices établies par le conseil scolaire. En septembre 2000, l'Alberta School Boards Association (ASBA) a élaboré des lignes directrices qu'elle a fournies aux conseils scolaires dans le but de les aider à formuler des politiques appropriées à l'échelle locale.

http://www.asba.ab.ca/advisories/policy-fundraising.pdf

Frais scolaires

Un des principaux objectifs de ces lignes directrices consiste à faire en sorte que des frais scolaires ne soient pas prélevés pour les articles essentiels. Des frais scolaires peuvent être demandés pour les fournitures et le matériel qui sont fournis aux fins d'usage et de consommation personnels de l'élève. Cela peut comprendre des articles comme les calculatrices, la location de casiers, les agendas des élèves et les disquettes. Ces frais sont facturés selon le principe de récupération des coûts.

Les politiques locales peuvent inclure la dispense des frais ou la prolongation des paiements lorsque les parents connaissent des difficultés financières.

Activités de financement

Selon ces lignes directrices, il ne faut pas organiser d'activités de financement pour payer des articles essentiels, comme les manuels scolaires. Certaines activités de financement sont justifiées pour des éléments comme les uniformes de sport, les excursions et d'autres ressources complémentaires que le personnel et les parents désirent obtenir pour leurs écoles. La participation aux activités de financement est volontaire. Aucun élève ne peut être exclu d'un événement ou d'un programme parce que ses parents n'ont pas fait leur part.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Le choix d'écoles

Une des assises fondamentales du système d'éducation de l'Alberta est le choix. Quand arrive le moment de choisir une école, les parents et les élèves ont tout un éventail de choix : les écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils ont également accès à des programmes uniques et innovateurs, y compris les écoles en ligne. D'autre part, les parents peuvent choisir l'enseignement à domicile.

Information au sujet des programmes

L'Alberta possède l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde grâce à son programme scolaire. Une des raisons de cet état de fait est un programme d'études centralisé de haute qualité qui identifie ce que les élèves doivent apprendre et être capables de faire, et ce, pour toutes les matières à tous les niveaux. Ce programme permet aux élèves de s'épanouir et de construire un avenir prometteur pour eux, pour leur famille et pour leur communauté.

Comment obtenir l'information nécessaire

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'études et les ressources d'apprentissage, vous pouvez procéder de diverses façons :

- Communiquez avec les enseignants ou avec la direction d'école;

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/Manuels.asp

- Consultez les manuels, **Ce que mon enfant apprend à l'école**, qui renferment des résultats d'apprentissage choisis pour chaque matière, résultats tirés des programmes d'études de l'Alberta. Ces manuels vous fournissent une bonne vue d'ensemble de chaque année scolaire. Ce manuel fait partie d'une série de guides réalisés pour tous les niveaux, de la 1re année jusqu'au secondaire 2e cycle. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du Learning Resources Centre (LRC).

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/parents/Manuel_parents/sommaires.asp

- Consultez les **Sommaires des programmes** afin d'obtenir un bref aperçu de chaque année scolaire. Ils sont accessibles au site Web d'Alberta Learning.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/m_12/franco/default.asp

- En Alberta, le curriculum est présenté dans les **programmes d'études.** Ces documents, qui reçoivent l'autorisation du Ministre, renferment les résultats d'apprentissage de chaque matière, de la maternelle à la 12e année. On y explique la raison d'être d'une matière donnée, les résultats d'apprentissage pour les élèves et les démarches clés pour atteindre les connaissances, habiletés et attitudes exigées. Les autorités scolaires utilisent les Programmes d'études pour s'assurer que les élèves satisfont aux normes provinciales de rendement. Toutefois, elles ont la liberté de décider des approches pédagogiques et de l'ordre de présentation des contenus. Ces programmes sont présentés au site Web d'Alberta Learning ou peuvent être achetés auprès du LRC.

http://www.learning.gov.ab.ca/lrdb

- Consultez la base de données des ressources autorisées au site Web d'Alberta Learning. On y fait mention des **ressources autorisées pour les élèves et les enseignants de l'Alberta**, la plupart d'entre elles pouvant être achetées auprès du LRC.

© Alberta Learning, Canada (2004)

http://www.learning.gov.ab.ca

Le **site Web d'Alberta Learning** contient également des renseignements destinés aux parents, renseignements qui portent sur l'apprentissage, allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Les contenus — Ce que les élèves doivent apprendre

Le curriculum de l'Alberta vise à :

- renfermer les connaissances, habiletés et attitudes clés dont les élèves ont besoin pour le monde du travail et pour parfaire leur éducation tout au long de leur vie;
- anticiper les besoins futurs et tenir compte des changements dans la société tels que les tendances par rapport à l'emploi, à la mondialisation et aux progrès technologiques;
- incorporer les valeurs de citoyenneté et le respect pour les différentes langues et cultures;
- tenir compte des besoins et des habiletés des élèves — intellectuel, social, émotionnel et physique — à différents âges et stades de développement;
- assurer que chaque année scolaire constitue la base pour bien apprendre au cours des années suivantes;
- incorporer les nouvelles découvertes et théories acceptées par les spécialistes des différentes matières;
- favoriser l'acquisition des habiletés nécessaires pour bien apprendre une matière;
- tenir compte des nouvelles recherches en matière d'apprentissage et d'enseignement;
- identifier l'année scolaire la plus appropriée pour l'acquisition d'habiletés spécifiques;
- démontrer comment l'étude d'une matière donnée contribue au développement des élèves;
- favoriser l'apprentissage dans divers milieux;
- permettre le recours à différentes façons d'offrir l'enseignement, y compris l'utilisation des nouvelles technologies et des ressources communautaires telles que l'apprentissage à distance et en milieu de travail.

L'élaboration d'un programme — Qui participe au processus?

Alberta Learning joue un rôle de premier plan dans l'élaboration et la révision des programmes. Toutefois, plusieurs autres intervenants jouent un rôle clé dans ce processus : enseignants, directeurs d'écoles, parents, spécialistes en éducation, établissements d'enseignement postsecondaire, aînés autochtones et membres de la communauté. Leurs suggestions et commentaires font en sorte que le curriculum répond aux besoins des élèves et renferme des transitions harmonieuses d'une année scolaire à l'autre, du secondaire au postsecondaire et au monde du travail.

Comment assurer la pertinence des programmes

Les programmes doivent donner aux élèves les connaissances et les habiletés nécessaires tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi ils sont révisés régulièrement et modifiés pour en assurer la pertinence. Ces modifications sont effectuées seulement après avoir bien consulté les parties intéressées.

Les modifications aux programmes sont décidées bien en avance afin de minimiser leur impact sur les écoles, les enseignants et les élèves.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Cela permet aux conseils scolaires d'avoir le temps nécessaire pour implanter les changements et acheter les ressources.

La révision d'un programme

Si on juge qu'on doit apporter des modifications mineures ou majeures à une matière donnée, on fait alors appel à la participation des parties intéressées en éducation. Le Ministère mène une première série de consultations et rédige une ébauche du programme d'études. Cette ébauche est soumise à plusieurs groupes, dont des comités consultatifs, afin d'obtenir leurs réactions.

On obtient aussi des suggestions par l'entremise de réunions, de présentations à des groupes d'enseignants et de formulaires de réponses en ligne. Les enseignants jouent un rôle clé dans ce processus grâce à leurs connaissances de la matière et des besoins des élèves de différents niveaux scolaires.

La mise en œuvre d'un programme

L'ébauche du programme d'études est élaborée en collaboration avec les parties intéressées. Cette ébauche est soumise au Ministre pour son approbation. Habituellement, on demande à certaines écoles de faire une mise à l'essai du nouveau programme pendant une année avant qu'il ne devienne obligatoire. Cette année de transition fournit le temps nécessaire aux écoles de se préparer pour l'enseignement du nouveau programme. À partir du moment qu'un programme est obligatoire, toutes les écoles doivent l'enseigner. Alberta Learning, en collaboration avec les directions générales, les conseils scolaires, le personnel enseignant, les directions d'écoles, les parents et les élèves, partage des rôles et des responsabilités dans la mise en œuvre efficace de tout nouveau programme.

Alberta Learning appuie la mise en œuvre en élaborant des ressources en matière de planification, de stratégies et d'évaluation. De plus, le Ministère tient des sessions d'information pour les chefs de file et les enseignants clés de chaque conseil scolaire.

Les six consortiums régionaux reçoivent des fonds à l'intention du perfectionnement professionnel. On a confié au Edmonton Regional Consortium la responsabilité d'organiser les sessions de perfectionnement pour les enseignants des écoles francophones et d'immersion et pour ceux de français langue seconde, et ce, dans l'ensemble de la province.

Alberta Learning fournit également une subvention pour aider les écoles à acheter des ressources par l'entremise du Learning Resources Centre. Ces ressources, à l'intention des enseignants et des élèves, sont élaborées dans le but précis d'appuyer la mise en œuvre du curriculum de l'Alberta.

L'éducation autochtone

Les peuples autochtones de l'Alberta veulent que leurs enfants remplissent les mêmes exigences et atteignent les mêmes normes que celles qui sont fixées pour tous les élèves de l'Alberta.

© Alberta Learning, Canada (2004)

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/aborigin/default.asp

Le terme « autochtone » se rapporte aux Premières nations, aux Métis et aux Inuits. Afin de soutenir l'apprentissage des élèves autochtones, les écoles sont incitées à employer des ressources d'apprentissage qui accordent de l'importance aux perspectives du patrimoine autochtone.

Par ailleurs, tous les élèves de l'Alberta devraient comprendre les cultures, les modes de vie et le patrimoine des Autochtones, et y être sensibilisés. À cet effet, on travaille présentement à l'intégration d'une perspective autochtone dans tous les programmes de la maternelle à la 12e année. Alberta Learning a également élaboré des ressources à l'intention des élèves et des enseignants afin de venir en aide aux enseignants.

Des cours portant sur les cultures et les langues des Blackfoot et des Cris sont autorisés à l'échelle provinciale et locale, puis offerts dans la province.

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/specialneeds/teacherresourcescat.pdf

De plus, un guide intitulé *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs* donne des renseignements permettant d'aider les parents autochtones à travailler avec les écoles pour répondre aux besoins particuliers de leurs enfants. Cette ressource est en vente au LRC.

Our Treasured Children est une vidéocassette qui complète bien le guide *A Handbook for Aboriginal Parents of Children with Special Needs*. Cette cassette présente des histoires de membres des communautés autochtones, transmises de génération en génération. Cette vidéocassette est également vendue par le LRC.

Développement personnel et exploration de carrières

Le processus complexe de préparation à la vie et au travail s'amorce dès les premières années de scolarité et se poursuit la vie durant. En Alberta, les écoles, de même que les parents et la communauté, jouent un rôle de premier plan en aidant les élèves à faire une bonne transition entre l'élémentaire, le secondaire et leurs études postsecondaires ou le marché du travail.

À l'élémentaire, les élèves explorent leurs valeurs et leurs intérêts personnels, en plus d'examiner le monde du travail. C'est également à cette étape qu'ils commencent à acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, comme le fait d'être fiables et de collaborer avec les autres.

Les activités et les résultats ayant trait au développement personnel et à l'exploration de carrières font partie intégrante de tous les cours et programmes de l'élémentaire. De plus, à ce niveau, le programme de santé et préparation pour la vie accorde une attention particulière à ces deux sujets.

Les soutiens à l'apprentissage

Les élèves ont des besoins individuels d'apprentissage. Grâce au soutien d'Alberta Learning, les écoles fournissent des programmes et des services variés afin de répondre aux besoins de chaque élève.

© Alberta Learning, Canada (2004)

La francisation

http://www.cmec.ca/else/francisation/indexf.stm

Lors de leur entrée à l'école, certains élèves parlent peu ou pas le français. Pour répondre à leurs besoins langagiers, les écoles francophones mettent sur pied un programme de francisation pour favoriser l'acquisition et l'apprentissage du français par ces élèves. Au printemps 2004, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) a publié du matériel dans ce domaine : « La trousse de formation en francisation ».

La francisation fait partie de toutes les initiatives entreprises par l'école pour améliorer les habiletés langagières de ces élèves, pour les amener à reconnaître leurs anglicismes, et enfin, pour maintenir, développer et enrichir leur niveau de langue et leur identité culturelle

---

L'anglais langue seconde

http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/ESL/default.asp

La langue maternelle de bien des enfants nés au Canada n'est pas l'anglais. Par ailleurs, de nombreux élèves arrivent de pays où l'anglais n'est pas la langue d'usage. De la 1re à la 12^{e} année, les écoles offrent de l'aide supplémentaire aux élèves ayant l'anglais comme langue seconde. Grâce à cette aide, ils peuvent apprendre la langue assez couramment pour participer aux activités de la classe le plus rapidement possible.

Les besoins spéciaux

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/default.asp

La *School Act* énonce qu'il revient aux conseils scolaires de décider si un élève a besoin d'un programme d'adaptation scolaire. On doit offrir des occasions d'apprentissage spéciales aux élèves ayant des besoins spéciaux, soit les élèves doués et talentueux ainsi que les élèves ayant des difficultés légères, moyennes ou graves. Ainsi, ces élèves pourront recevoir un programme d'enseignement conforme à leurs besoins d'apprentissage. En effet, les conseils scolaires sont tenus d'offrir des programmes d'adaptation scolaire pour tous les enfants d'âge scolaire ayant des besoins spéciaux.

Pour répondre aux besoins de ces élèves, on pourra apporter des modifications à l'un ou l'autre des éléments suivants : la pédagogie, les stratégies d'évaluation, les ressources et les matériaux, l'environnement de la classe, les installations et/ou le curriculum. De plus, pour certains élèves, on devra faire appel à des services de santé spécialisés.

La plupart des élèves ayant des besoins spéciaux reçoivent leur enseignement dans les salles de classe ordinaires de l'école de leur quartier ou localité. Ils y reçoivent tout au long de la journée les programmes, les services et les appuis propres à leurs besoins. Plusieurs options de placement sont possibles car différents élèves exigeront une variété de services d'appui. La collaboration doit présider à la décision du milieu d'apprentissage le plus favorable à un élève.

Dans la très grande majorité des cas, les parents et le personnel de l'école s'entendent sur le placement le plus approprié. S'il y a désaccord, les parents peuvent contester la décision auprès du conseil scolaire. Le directeur d'école peut vous fournir les renseignements relatifs à la procédure d'appel de votre conseil scolaire. Si les parents ne sont pas d'accord avec la décision du conseil scolaire, ils peuvent écrire au

Pour plus d'information sur l'examen mené par le Ministre, contactez le Disputes Management Team Leader au 780-427-7235.

© Alberta Learning, Canada (2004)

ministre d'Alberta Learning et lui demander d'examiner la décision du conseil scolaire.

Un plan d'intervention personnalisé (PIP) renfermant un plan d'action et des objectifs mesurables doit être préparé pour chaque enfant ayant des besoins spéciaux. Ce plan identifie les forces spécifiques de l'enfant, ses besoins et son niveau de rendement actuel. De plus, il spécifie ce que l'enfant devra apprendre et comment. Ce plan est un outil souple qui doit être mis à jour sur une base régulière. Les parents, l'élève et le personnel de l'école doivent travailler en équipe pour assurer l'implantation du plan.

Si vous pensez que votre enfant a des difficultés d'apprentissage, parlez-en avec son enseignant. Partagez toute information à son sujet qui pourrait aider à identifier la cause de ses difficultés ainsi que les stratégies d'enseignement et d'apprentissage aptes à améliorer son apprentissage.

Le personnel de l'école peut utiliser toute une gamme de moyens informels pour identifier les besoins d'apprentissage. S'il devient évident que les stratégies d'enseignement régulières ne suffisent pas pour un élève donné, l'enseignant, en consultation avec les parents, demandera que l'élève reçoive une évaluation plus poussée. L'enseignant ou la direction d'école ont tous les renseignements à ce sujet.

Les ressources suivantes pourraient vous être des plus utiles :

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca/pro/resources/item.htm?item-no=547359

- *L'équipe d'apprentissage — Guide destiné aux parents d'enfants ayant des besoins spéciaux* (2004). Il est possible d'acheter ce document auprès du Learning Resources Centre. Le numéro de commande est 547359.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/adt_scol/normes/default.asp

- *Les normes en matière d'adaptation scolaire* (2003), contient des renseignements sur les exigences des conseils scolaires d'offrir des programmes et des services aux élèves de la 1re à la 12^{e} année qui ont des besoins spéciaux.

L'apprentissage à distance et en ligne

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/courses.html

La Learning Technologies Branch (LTB) élabore du matériel et des objets d'apprentissage destinés à l'apprentissage à distance et en ligne.

Pour obtenir des renseignements sur l'achat de matériel d'apprentissage à distance en format imprimé ou sur CD-ROM, veuillez communiquer avec le Learning Resources Centre.

Pour obtenir la liste de tous les cours d'apprentissage à distance pouvant être achetés ou faire l'objet d'études, consultez la section « Resources Available » du site Web de la LTB.

Pour connaître les produits électroniques disponibles, rendez-vous à la page Web « Electronic Resources ».

LearnAlberta.ca est le site Web tout à fait désigné où on peut découvrir de nouvelles ressources en ligne à l'intention des élèves, des parents et des enseignants. On y trouve des ressources françaises dans les domaines suivants : adaptation scolaire, éducation physique, études professionnelles et technologiques (ÉPT), français, mathématiques et

© Alberta Learning, Canada (2004)

http://www.learning.gov.ab.ca/ltb/400/eproduct.html

les technologies de l'information et de la communication (TIC). On vous invite également à consulter le Centre de référence en ligne qui renferme maintenant quatre sources de référence : *L'Encyclopédie canadienne, Notre mémoire en ligne, Biblio Branchée* et *Repère*.

http://www.learnalberta.ab.ca/

Pour tout renseignement au sujet de l'inscription à un cours d'apprentissage à distance, communiquez avec votre école ou conseil scolaire.

La Direction de l'éducation française élabore des cours d'apprentissage à distance en français. Pour savoir quels cours sont maintenant disponibles, veuillez contacter cette direction.

L'évaluation

L'évaluation du rendement de votre enfant

L'enseignant de votre enfant utilise une variété de moyens pour évaluer son rendement tout au long de l'année. Ces évaluations, qui portent sur l'instruction donnée, renseignent l'enseignant quant à sa planification quotidienne.

Il y a trois principaux types d'évaluation. D'abord, il y a l'évaluation diagnostique qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de l'élève dans un domaine donné. L'évaluation formative permet de connaître jusqu'à quel point un élève a atteint les résultats d'apprentissage après l'étude d'une unité ou partie d'un cours. Enfin, l'évaluation sommative, surtout faite en fin d'année ou de semestre, permet de mesurer les connaissances et les habiletés de l'élève sur l'ensemble d'une matière. Ce type d'évaluation est très utile pour la préparation des bulletins scolaires.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/default.asp

Toutes ces évaluations menées par l'enseignant de votre enfant constituent un élément fondamental de l'enseignement. Elles sont complétées par les tests de rendement du Ministère administrés en 3^{e}, 6^{e} et 9^{e} années.

Les tests de rendement

En plus d'être soumis à l'évaluation de leur enseignant, les élèves doivent passer les tests de rendement provinciaux en 3^{e}, 6^{e} et 9^{e} années. Chaque test fournit une mesure commune pour les élèves d'un bout à l'autre de la province, mesure basée sur le curriculum. Ces tests nous renseignent sur le rendement des élèves par rapport aux normes provinciales. Cette information est des plus utiles aux écoles dans l'examen de leur enseignement pour améliorer l'apprentissage des élèves. De plus, cette information permet aux écoles, aux conseils scolaires et à la province de communiquer le niveau de rendement des élèves aux parents et au grand public.

En 3^{e} année, les tests se limitent à l'anglais et aux mathématiques, tandis qu'en 6^{e} et en 9^{e} années, ils portent sur l'anglais, les études sociales, le français, les mathématiques et les sciences. Alberta Learning est en train de préparer des tests de rendement en 9^{e} année pour les élèves inscrits au Programme d'intégration et de formation

© Alberta Learning, Canada (2004)

professionnelle. Ces tests seront administrés à l'échelle de la province à compter de l'année scolaire 2006-2007.

Le test de rendement pour une matière donnée est élaboré à partir des résultats d'apprentissage présentés dans les pages suivantes. Des enseignants travaillent avec le personnel d'Alberta Learning pour rédiger les questions qui sont d'abord mises à l'essai dans certaines écoles. Les enseignants participent également dans l'établissement des normes et la correction des tests d'anglais et de français. Cette participation des enseignants et les mises à l'essai permettent d'assurer que ces tests reflètent fidèlement le curriculum et conviennent bien aux élèves.

Les résultats de ces tests sont transmis aux conseils scolaires et aux écoles. Ces rapports détaillés indiquent le pourcentage d'élèves qui ont atteint les normes de la province pour chaque test ainsi que le rendement des élèves par rapport à des éléments précis du curriculum. L'école reçoit également un « profil de l'élève » pour chaque élève qui a passé un test. Ce profil indique les résultats obtenus par l'élève par rapport aux normes provinciales. Un deuxième exemplaire du profil est remis à l'école pour les parents ou tuteurs de l'élève.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/M_12/evaluation/rendement/default.asp

La publication intitulée *Guide des parents – Programme des tests de rendement provinciaux* d'Alberta Learning renferme divers renseignements sur les tests de rendement provinciaux qui sont administrés en 3^e^, 6^e^ et 9^e^ années. Les guides pour les 3^e^ et 6^e^ années sont envoyés aux écoles élémentaires, tandis que le guide de la 9^e^ année est envoyé aux écoles secondaires 1^er^ cycle. Il est également possible de se procurer ces publications auprès de la Learner Assessment Branch d'Alberta Learning.

© Alberta Learning, Canada (2004)

3^e année

Aperçu de la 3^e année

En 3^e année, les élèves étudient des matières obligatoires. Des matières facultatives peuvent également être offertes. Au cours d'une année scolaire, les élèves ont accès à 950 heures d'enseignement.

Le programme d'études de chaque matière énonce des résultats généraux ou des sujets qui identifient ce que les élèves doivent apprendre. Chaque résultat général ou sujet comprend des résultats spécifiques par rapport aux connaissances, habiletés et attitudes que les élèves doivent acquérir.

Ce manuel présente :

- les résultats généraux ou sujets de chaque matière;
- des résultats spécifiques choisis pour la plupart des matières.

http://www.learning.gov.ab.ca/french/programs.asp

http://www.lrc.learning.gov.ab.ca

On peut consulter les programmes d'études, comprenant tous les résultats généraux et spécifiques, au site Web d'Alberta Learning ou se les procurer auprès du Learning Resources Centre (LRC).

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Matières facultatives – *Les écoles peuvent offrir :*	
Art dramatique	Langues autres que le français et l'anglais

Les programmes en voie d'élaboration :

- Études sociales
- Langues secondes : allemand, chinois, cri, espagnol français, italien, japonais et ukrainien
- Mathématiques

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières obligatoires

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Français

Consulter le programme de français à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/francais/default.asp

La langue constitue la base de toute communication. L'apprentissage d'une langue est un processus actif qui s'amorce dès la naissance et se poursuit durant toute la vie. Les enfants apprennent une langue en l'utilisant pour communiquer leurs pensées, leurs sentiments et leurs expériences, pour nouer des liens avec les membres de leur famille et leurs amis, ainsi que pour essayer de donner un sens et de l'ordre au monde qui les entoure. La responsabilité de l'apprentissage langagier est partagée entre les élèves, les parents, les enseignants et la communauté.

Le programme de français vise à placer les élèves dans des situations d'apprentissage leur permettant de s'approprier la langue française comme outil de développement personnel, intellectuel, social, culturel et communautaire. On s'attend à ce que les élèves soient en mesure de lire pour des besoins d'information, d'imaginaire et d'esthétique et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit de façon efficace selon le contexte.

Au premier cycle de l'élémentaire, on veut d'abord développer un vocabulaire et une syntaxe de base chez les enfants. En s'appropriant les éléments de la langue, les élèves deviennent de plus en plus autonomes et responsables de leur apprentissage. Il leur est aussi possible de développer leurs habiletés dans les autres matières telles que les études sociales, les mathématiques et les sciences.

Pour assurer le développement langagier des élèves, le programme de français présente des résultats d'apprentissage dans les domaines langagiers suivants :

L'écoute

En plus des situations où les élèves, l'enseignant et parfois des membres de la communauté viennent partager leurs expériences et leurs connaissances, les situations d'apprentissage se font à partir :

- de la lecture de textes aux élèves, et cela, dans diverses matières;
- de textes enregistrés avec appui d'illustrations;
- de matériel audiovisuel.

En plus de poursuivre le développement des stratégies d'écoute de base, les élèves se pencheront sur l'importance d'établir des liens entre ce qu'ils connaissent déjà sur le sujet et la nouvelle information pour mener à bien son projet d'écoute.

© Alberta Learning, Canada (2004)

L'interaction

Pour que l'apprentissage de la langue soit signifiant et authentique, il faut offrir aux élèves de nombreuses occasions d'interagir avec les personnes de leur entourage. En salle de classe, l'enseignant doit planifier des activités au cours desquelles les élèves peuvent s'exprimer spontanément.

En troisième année, en situation d'apprentissage, les échanges gravitent autour d'évènements ou d'expériences portant sur leur participation à des activités de divertissement. L'accent est mis sur :

- l'emploi des termes et des expressions appropriés pour décrire les évènements et leurs expériences;
- l'importance de respecter leurs interlocuteurs lorsqu'ils prennent la parole.

L'exposé

En situation d'apprentissage, les thèmes choisis pour les présentations peuvent provenir d'autres matières. Les élèves devraient avoir eu l'occasion d'explorer au préalable le vocabulaire relié au sujet, et cela, dans divers contextes. Les situations proposées devraient permettre aux élèves de faire état soit de ce qu'ils savent déjà, soit de ce qu'ils ont appris sur un sujet donné ou encore, de représenter leur monde imaginaire.

Les présentations devraient être courtes et bien structurées. L'accent devrait être mis sur :

- le sens du message;
- la participation des élèves à la planification des présentations;
- l'emploi des liaisons correctes;
- l'importance d'ajuster le volume de la voix et la vitesse du débit pour bien faire comprendre son message.

La lecture

En situation d'apprentissage, les textes présentés aux élèves doivent répondre à des caractéristiques qui favorisent le développement des stratégies de lecture. L'enseignant choisit des textes dont le contenu fournit de l'information concrète, présentant des aspects avec lesquels les élèves ne sont pas toujours familiers. Les mots nouveaux ou l'information abstraite doivent être soutenus par des illustrations, des exemples et des comparaisons avec ce que les élèves connaissent déjà; sinon, l'enseignant doit leur apporter l'aide nécessaire.

Dans le programme d'études, on a voulu respecter d'une façon particulière le rythme de développement des élèves. C'est pour cette raison que le développement des stratégies de base en lecture s'échelonne sur une période couvrant les trois premières années de l'élémentaire.

En troisième année, l'accent est mis sur la reconstruction du sens d'un texte à partir :

- de l'utilisation des indices fournis par le titre, les illustrations, les connaissances déjà acquises sur le sujet traité;

© Alberta Learning, Canada (2004)

- de la reconnaissance spontanée des mots les plus fréquents;
- du décodage des syllabes peu fréquentes (ex. : che-**vreuil)**;
- de l'ordre et de la fonction des mots dans une phrase;
- des liens entre les connaissances déjà acquises sur le sujet et la nouvelle information.

L'écriture

Les élèves apprennent à rédiger de courts textes pour traiter un aspect d'un sujet donné ainsi que de courts récits pour représenter leur monde imaginaire.

Ces situations d'apprentissage visent avant tout à permettre aux élèves d'intégrer les éléments propres à la langue écrite :

- le choix des mots pour exprimer leurs idées;
- l'organisation de la phrase;
- la ponctuation;
- l'orthographe d'usage.

De plus, avec l'appui de l'enseignant et des pairs, les élèves appliquent les règles de grammaire de base en ce qui a trait aux accords des adjectifs avec le nom, et des verbes avec le sujet.

Pour chaque situation d'écriture, l'enseignant invite les élèves à participer à la planification du projet d'écriture. Il guide les élèves dans la révision de leur texte afin que ces derniers acquièrent les habiletés, l'habitude et l'attitude nécessaires pour amener un texte à l'étape de publication. Les élèves apprennent peu à peu à vérifier l'ordre des mots dans la phrase et à consulter des banques de mots ou un dictionnaire thématique ou un dictionnaire pour débutant pour vérifier l'orthographe des mots.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	**Anglais**	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Anglais

Consulter le programme d'anglais à : http://www.learning.gov.ab.ca/k_12/curriculum/bySubject/english/

Le programme d'anglais a deux principaux buts. Le premier consiste à favoriser, chez les élèves, la compréhension et l'appréciation de l'importance et du caractère artistique de la littérature. Le deuxième but consiste à permettre à chaque élève de comprendre et d'apprécier la langue, puis de l'employer avec confiance et compétence dans une variété de contextes, avec des publics cibles variés et dans des situations diverses.

En Alberta, la communauté francophone existe dans un milieu anglo-dominant. Le programme francophone vise aussi à outiller les élèves de compétences langagières en anglais qui leur permettront de participer et de contribuer pleinement aux sociétés albertaine et canadienne.

L'enseignement de l'anglais est introduit une fois que les élèves auront atteint une base solide en français. Compte tenu des connaissances linguistiques des élèves et des similarités entre les programmes de français et d'anglais, les enseignants ont la possibilité de maximiser l'apprentissage des deux langues, en gérant l'ensemble des résultats d'apprentissage des deux programmes à l'intérieur du temps disponible.

De la maternelle à la 12^{e} année, les élèves acquièrent des connaissances, des habiletés et des attitudes dans six arts langagiers : l'écoute et l'exposé, la lecture et l'écriture, la visualisation et la représentation. Les élèves apprennent à composer, à comprendre et à réagir à une variété de textes : oraux, imprimés ou présentés par le biais des technologies. Ils se familiarisent avec une variété de textes rattachés à de nombreuses traditions culturelles.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'anglais de la 3^{e} année :

Explorer des pensées, des idées, des sentiments et des expériences

- explorer diverses idées et sentiments en posant des questions, en parlant à d'autres et en se reportant à des textes oraux, imprimés et autres;
- discuter de leurs réalisations personnelles sur le plan de la lecture, de l'écriture et des illustrations;
- demander aux autres de formuler des idées et des observations afin d'explorer et de clarifier sa compréhension personnelle;
- organiser et consigner des idées et des renseignements de diverses façons.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Comprendre des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias, et y réagir de façon personnelle et critique	• échanger des idées qui se rapportent à de nouvelles idées et informations; • utiliser diverses stratégies, telles que se donner un but, confirmer les prédictions, faire des inférences et tirer des conclusions; • vérifier texte; • appliquer les règles de la phonétique et les généralisations de façon compétente et avec toute confiance pour lire des mots inconnus en contexte; • résumer l'idée principale contenue dans des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias; • décrire les personnages principaux en précisant qui ils sont, ce qu'ils font dans l'histoire et leurs liens avec les autres personnages; • ajouter suffisamment de détails à des textes pour donner de l'information sur le cadre et les personnages, et soutenir l'intrigue.
Gérer les idées et les informations	• trouver les faits et les opinions, les idées principales et les détails dans des textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias; • poser des questions qui se rapportent au sujet afin de cerner les besoins en information. • repérer les réponses à des questions et extraire l'information pertinente et importante de textes oraux, imprimés ou présentés au moyen d'autres médias; • consigner des faits et des idées en recourant à une variété de stratégies; énumérer les titres et les auteurs des sources; • se servir de grands titres, de sous-titres et d'éléments visuels pour susciter l'intérêt et mettre en évidence les points importants d'un exposé; • évaluer la méthode de recherche, en recourant à des critères prédéterminés.
Accentuer la clarté et l'aspect artistique de la communication	• agencer et réorganiser les renseignements déjà connus afin de pouvoir y intégrer de nouvelles idées et de nouveaux renseignements; • écrire lisiblement et commencer à apprendre le bon alignement, la forme et l'inclinaison de l'écriture cursive; • comprendre et utiliser du vocabulaire ayant trait au clavier et au traitement de texte; • utiliser des adjectifs et des adverbes pour ajouter de l'intérêt et des détails à des textes qu'ils rédigent; • identifier les mots souvent mal orthographiés, et mettre au point des stratégies pour apprendre à les épeler correctement dans leurs propres textes;

© Alberta Learning, Canada (2004)

- présenter des idées et des renseignements sur un sujet particulier, selon un plan préétabli;
- parler ou lire de manière qui coule bien, en suivant un certain rythme et en adoptant une intonation qui met en évidence les idées principales;
- rephraser, reformuler et expliquer le sens des présentations orales et visuelles.

Respecter et appuyer les autres, et collaborer avec eux

- identifier des idées semblables tirées de divers textes et provenant de diverses communautés, puis en discuter;
- faire preuve de respect envers les idées et les capacités des autres ainsi que leur usage de la langue;
- travailler en collaboration avec les autres en petit groupe sur des tâches structurées;
- offrir leurs idées et l'information qu'ils possèdent sur des sujets afin de développer un fonds commun de connaissances au sein du groupe.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Mathématiques

Consulter le programme de mathématiques à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Math/default.asp

L'enseignement des mathématiques doit préparer les élèves à :

- utiliser les mathématiques pour résoudre des problèmes;
- communiquer et raisonner mathématiquement;
- comprendre et valoriser le rôle des mathématiques;
- s'engager à poursuivre leur apprentissage durant toute leur vie;
- devenir des adultes compétents en mathématiques, et à assumer leur rôle dans la société.

Les élèves apprennent les processus mathématiques suivants :

- communiquer mathématiquement;
- créer des liens entre les idées et les concepts mathématiques, la vie quotidienne et d'autres matières;
- utiliser au besoin l'estimation et le calcul mental;
- appliquer de nouvelles connaissances mathématiques à la résolution de problèmes;
- raisonner et justifier son raisonnement;
- se servir des technologies appropriées;
- utiliser la visualisation afin d'interpréter l'information, d'établir des liens, et de résoudre des problèmes.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de mathématiques de la 3e année :

Les nombres

- développer le sens des nombres entiers de 0 à 1 000 et explorer les fractions (cinquièmes, dixièmes);
- mettre en application une opération arithmétique (addition, soustraction, multiplication et division) avec les nombres entiers positifs et l'utiliser pour créer et résoudre des problèmes;
- utiliser la méthode de calcul ou l'outil technologique qui convient à la résolution de problèmes et justifier son choix.

Les régularités et les relations

- explorer, établir et communiquer des règles de régularités numériques et non numériques, y compris celles que l'on trouve à la maison, et s'en servir pour faire des prédictions.

© Alberta Learning, Canada (2004)

La forme et l'espace	• estimer, mesurer et comparer à l'aide de nombres entiers positifs et en utilisant surtout des unités de mesure standard de base; • décrire, classifier et construire des objets et des figures et créer des liens entre eux; • décrire la position relative d'objets dans une dimension, et dans un contexte réaliste, en utilisant des nombres et le vocabulaire approprié.
La statistique et la probabilité	• recueillir des données eux-mêmes ou les obtenir d'autres sources. Présenter les résultats de différentes façons, et les interpréter pour faire des prédictions; • utiliser des expériences de probabilités simples, élaborées par d'autres, pour expliquer les résultats.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	**Sciences**	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Sciences

Consulter le programme de sciences à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Sciences/default.asp

Le programme de sciences a pour but d'encourager et de stimuler l'apprentissage, en cultivant chez les élèves le sens de l'émerveillement, en leur donnant les habiletés et la confiance nécessaires pour étudier leur environnement. Il leur fournit aussi les bases de l'expérience et des connaissances sur lesquelles ils pourront appuyer leurs apprentissages futurs. Il leur permet de s'engager dans les processus d'enquête et de résolution de problèmes, de développer ainsi des attitudes positives vis-à-vis de l'étude des sciences et de se servir des notions scientifiques de manière responsable.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de sciences de la 3e année :

Roches et minéraux

- examiner de près des échantillons de roches, découvrir les ressemblances et les différences et après, les explorer au moyen de tests et d'outils simples;
- apprendre que les sols sont constitués de fragments de roches et de restes d'êtres vivants, et que leur composition peut varier;
- démontrer une connaissance des matériaux qui composent la croûte terrestre et démontrer leur habileté à classifier ces matériaux.

Construire avec divers matériaux

- utiliser une variété d'outils, de techniques et de matériaux pour construire des objets en respectant les règles élémentaires de sécurité;
- construire des structures en utilisant une variété de matériaux et de plans;
- comparer l'efficacité de ces matériaux et de ces plans en fonction de l'utilisation prévue.

Mise à l'essai de matériaux et de plans

- comparer le papier, l'argile, le carton, le polystyrène et d'autres matériaux disponibles pour distinguer ceux qui sont les plus résistants — ceux qui résistent à la flexion, à l'écrasement et au déchirement — et ceux qui sont les plus faciles à former et à fixer;
- faire l'essai de formes et d'épaisseurs diverses pour déterminer ce qui rend une structure résistante et stable;
- évaluer le caractère approprié de divers types de matériaux et de plans pour la réalisation d'une tâche de construction.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Les sons et l'ouïe	• apprendre comment et par quoi les sons sont transmis; • apprendre ce qui se passe lorsque les sons parviennent à nos oreilles; • décrire la nature des sons; • démontrer des méthodes de production et de modulation des sons.
Les cycles biologiques des animaux	• observer le cycle biologique d'un petit animal dès sa naissance jusqu'à l'âge adulte; • apprendre que les stades de développement des insectes diffèrent du cycle de développement de la plupart des vertébrés; • décrire l'apparence et le cycle biologique de certains animaux connus et déterminer leur adaptation à des environnements différents; • déterminer les mesures à prendre pour le soin des animaux.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Études sociales

Consulter le programme d'études sociales à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/etudes_sociales/default.asp

Le programme d'études sociales permet aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes positives pour en faire des citoyens responsables et désireux d'apporter leur contribution à la société. Les élèves apprennent à recueillir et à évaluer des renseignements et des idées. Ils apprennent comment entrer en interaction avec autrui et développent compréhension et respect envers les gens se trouvant dans leur école, leur famille et leur communauté.

En 3^{e} année, on met l'accent sur les communautés, leur histoire et leur interdépendance, de même que sur des communautés uniques dont le mode de vie est distinct.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'études sociales de la 3^{e} année :

Ma communauté dans le passé, le présent et l'avenir

- comprendre que leur communauté a subi des changements par le passé, qu'elle continue d'évoluer et qu'elle changera encore dans l'avenir;
- comprendre que les personnes qui composent une communauté contribuent à son évolution;
- identifier les sources d'information et la nature de ces sources (par exemple, des sources imprimées et non imprimées, des entrevues, des enquêtes);
- lire et interpréter les symboles d'une carte des environs et repérer leur communauté par rapport à d'autres communautés de l'Alberta;
- développer de l'intérêt pour l'histoire de la région.

Les communautés ont besoin les unes des autres

- comprendre que les gens ont des besoins et des désirs;
- comprendre que les produits et services offerts dans une communauté peuvent différer des produits et services offerts dans d'autres communautés;
- à l'aide d'une carte simple du Canada, nommer leur province, leur pays et les communautés qui font l'objet de leurs études;
- sur une carte du Canada, illustrer l'origine des produits utilisés par leur famille;
- apprécier l'importance de l'échange de produits et de services entre les communautés.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Des communautés canadiennes

- savoir que les gens conservent leurs coutumes et leurs traditions de manières semblables;
- comprendre que les coutumes et les traditions des peuples peuvent évoluer;
- comprendre qu'il est important de respecter les gens qui font partie d'une communauté distincte.

© Alberta Learning, Canada (2004)

<table>
<tr><th colspan="7">Matières obligatoires – Les élèves doivent suivre :</th></tr>
<tr><td>Français</td><td>Anglais</td><td>Mathématiques</td><td>Sciences</td><td>Études sociales</td><td>Éducation physique</td><td>Santé</td></tr>
<tr><td colspan="5">Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.</td><td>Arts plastiques et musique</td><td></td></tr>
</table>

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Consulter le programme et d'autres documents au sujet des TIC à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/TIC/default.asp

Le programme d'études des TIC n'est pas conçu pour être enseigné comme une matière à part; il doit être intégré aux programmes d'anglais, de français, d'études sociales, de mathématiques et de sciences. Les résultats sont organisés en fonction de trois années d'enseignement.

Les élèves se familiarisent avec la nature des technologies, apprennent à se servir de diverses technologies et comprennent l'importance des technologies pour eux-mêmes et pour la société.

Les résultats d'apprentissage suivants, pour les élèves de la 1re à la 3e année, sont tirés du programme des technologies de l'information et de la communication :

Communication, recherche, prise de décisions et résolution de problèmes

- accéder à l'information pertinente et l'extraire à partir de sources électroniques dans le cadre d'une enquête donnée;
- traiter l'information venant de quelques sources et reformuler ce qu'il a découvert.

Fonctions, connaissances et concepts de base

- identifier les technologies utilisées dans la vie quotidienne;
- décrire des technologies particulières servant à des fins précises;
- se montrer courtois et respectueux des règles de conduite de la classe en faisant un usage approprié de l'ordinateur.

Procédés de productivité

- créer un texte original au moyen d'un logiciel de traitement de texte pour communiquer et démontrer une bonne compréhension de l'intention de communication et des formats utilisés;
- réviser un court texte en utilisant des fonctions telles que couper-copier-coller d'un programme de traitement de texte;
- lire l'information venant d'une base de données préparée;
- composer un message qui peut être diffusé grâce à la technologie de la communication;
- communiquer électroniquement avec des personnes à l'extérieur de la classe.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Éducation physique

Consulter le programme d'éducation physique à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/Edphys/default.asp

Le programme d'éducation physique de la maternelle à la 12e année contribue à l'acquisition d'habiletés de vie favorisant la gestion personnelle de la santé. Les élèves ont l'occasion de participer dans chacune des dimensions suivantes : la danse, les jeux, la gymnastique, les activités individuelles et les activités réalisées dans un milieu différent, comme les activités aquatiques et de plein air. On veut ainsi susciter chez l'élève l'intérêt d'être actif tout au long de sa vie.

L'acquisition d'un vocabulaire et de structures de phrases pour s'entretenir sur l'activité physique et les sports revêt une importance toute particulière. Il est donc essentiel de faire en sorte que, dans leurs cours d'éducation physique, les élèves acquièrent des éléments langagiers qui leur permettront de s'exprimer correctement et de façon automatique et spontanée en français.

Enfin, les cours d'éducation physique dans l'école francophone doivent amener les élèves à identifier et intégrer les différentes composantes de leur vie récréative et sportive à la vie dans la communauté francophone.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'éducation physique de la 3e année :

Activités

Habiletés fondamentales

- réagir à une variété de stimuli afin de créer des enchaînements locomoteurs et non locomoteurs.

Application des habiletés fondamentales

- choisir des habiletés fondamentales, et les exécuter dans divers milieux en utilisant de l'équipement sportif; ex. : raquettes à neige;
- choisir et exécuter des pas et des figures de base de danse tels que danse créative, folklorique, en ligne, et de fantaisie, seuls et avec d'autres;
- pratiquer des jeux sportifs et montrer qu'ils sont conscients des éléments d'espace, d'effort et de relations.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Bienfaits pour la santé	**Condition physique fonctionnelle** • décrire le concept de l'énergie requise pour les muscles; • montrer et décrire des moyens d'améliorer le développement de leurs capacités physiques. **Image corporelle** • décrire les attributs physiques personnels qui contribuent à la participation à des activités physiques. **Bien-être** • décrire les bienfaits de l'activité physique pour le corps.
Coopération	**Communication** • identifier et démontrer des habiletés en communication exprimant le respect, habiletés qui se prêtent bien au contexte. **Esprit sportif** • identifier et respecter les règles de l'étiquette, et manifester un esprit sportif. **Leadership** • accepter la responsabilité des rôles qui leur sont assignés lors d'activités physiques. **Travail d'équipe** • faire preuve de volonté à partager des idées, l'espace et l'équipement lorsqu'ils coopèrent avec les autres.
Dynamisme soutenu	**Effort** • exprimer leur volonté de participer régulièrement aux cours d'éducation physique; • décrire les facteurs qui les incitent à faire de l'activité physique et à en retirer une satisfaction personnelle. **Sécurité** • démontrer et participer à des exercices sécuritaires de réchauffement et de récupération; • parler d'expériences de mouvement sécuritaires dans divers milieux; ex. : l'équipement de gymnastique. **Établissement d'objectifs/Défi personnel** • se fixer un but à court terme pour intensifier l'effort et la participation à des activités physiques, et atteindre ce but.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Une vie active dans la communauté

- décrire les types les plus populaires d'activités physiques disponibles dans la communauté et les raisons de leur popularité;
- choisir des mouvements appropriés, en tenant compte de l'espace personnel, de la sécurité, de leurs capacités et du milieu environnant.

Dispenses du programme d'éducation physique

On peut accorder une dispense du cours d'éducation physique dans les trois circonstances particulières suivantes : 1. Motifs d'ordre médical — une attestation médicale précisant les activités à éviter doit être adressée à la direction de l'école; 3. Convictions religieuses — La direction d'école doit recevoir une demande par écrit des parents; 3. Accès aux installations — Cette dispense doit être autorisée par le conseil scolaire.

Lorsqu'une dispense est accordée, on devrait, dans la mesure du possible, substituer d'autres activités conformes aux objectifs et aux résultats d'apprentissage du programme d'éducation physique.

Éducation physique en ligne

http://www.learning.gov.ab.ca/EducationPhysique/

Le site Web d'éducation physique en ligne offre tout un éventail d'information pour appuyer l'atteinte des résultats d'apprentissage de la maternelle à la 12e année. On y trouve trois grandes sections :

- Programme d'études — Les résultats d'apprentissage généraux et les résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque niveau scolaire de la maternelle à la 12e année.
- Ressources à l'intention des enseignants — Les liens aux ressources autorisées, au guide de mise en œuvre et aux activités liées aux résultats d'apprentissage M-12.
- Apprentissage à domicile — Cette section s'adresse aux parents et aux enseignants responsables des élèves de la 7e à la 10e année qui sont inscrits en ligne à ce cours ou qui reçoivent leur enseignement à domicile.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Santé et préparation pour la vie

Consulter le programme de santé à : http://www.learning.gov.ab.ca/french/sante/default.asp

Grâce au programme de santé et de préparation pour la vie, les élèves apprennent à faire des choix sains et bien informés, en plus d'adopter des comportements qui contribuent à leur bien-être et à celui d'autrui. Le succès d'un tel programme est fondé sur le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme de santé et préparation pour la vie de la 3e année :

Choix en matière de bien-être

Santé personnelle

- améliorer leurs bonnes habitudes en matière de santé et les mettre en pratique; ex. : la façon de soulever et de porter leurs sacs de livres, leurs sacs à dos, le maintien d'une bonne posture.

Sécurité et responsabilité

- trouver des stratégies afin d'éviter de se faire intimider dans différentes situations; ex. : faire connaître ses allées et venues aux autres, se sauver, dire « non » fermement, éviter les « mises au défi »;
- employer des pratiques sécuritaires pour eux-mêmes et pour autrui; ex. : décrire des stratégies en vue de la préparation et du rangement sécuritaires des aliments.

Choix en matière de relations humaines

Gestion des émotions et sentiments

- démontrer des façons sûres et appropriées de partager et (ou) d'exprimer ses sentiments au moyen de mots et de comportements; ex. : faire preuve de bonnes manières en exprimant leurs sentiments.

Interactions

- afficher des comportements inclusifs malgré les différences et les circonstances individuelles; ex. : sur le plan physique, émotionnel, culturel ou économique.

Rôles et processus de groupe

- encourager l'esprit sportif en donnant l'exemple; ex. : en faisant preuve d'esprit sportif et en jouant de manière sécuritaire avec des groupes composés de membres de tout âge.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Choix en matière d'apprentissage pour la vie

Stratégies d'apprentissage

- acquérir des habiletés de rédaction de tests et les mettre en pratique; ex. : préparation adéquate, prévision des questions, faire face à la nervosité.

Rôles de la vie et cheminement de carrière

- examiner les responsabilités liées à divers rôles propres aux groupes d'âge; ex. : en tant que membre de la famille, qu'ami.

Bénévolat

- évaluer en quoi les contributions peuvent exercer une influence positive sur la famille, l'école et la communauté.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières obligatoires – *Les élèves doivent suivre :*						
Français	Anglais	Mathématiques	Sciences	Études sociales	Éducation physique	Santé
Le programme des technologies de l'information et de la communication (TIC) est intégré aux programmes suivants : anglais, études sociales, français, mathématiques et sciences.					Arts plastiques et musique	

Arts plastiques et musique

Grâce aux arts et à la musique, les élèves prennent conscience d'eux-mêmes et expriment leur créativité de plusieurs façons. Ils réagissent de manière personnelle et critique à une variété de styles et de formes d'art et de musique.

Arts plastiques

Le programme des arts plastiques permet aux élèves d'acquérir des habiletés et des concepts en arts visuels, d'interpréter et de communiquer à l'aide de symboles visuels, d'apprécier les aspects culturels de l'art, et de faire des liens entre les arts et la vie quotidienne. Ce programme renferme quatre grandes composantes : la réflexion, la représentation, la composition et l'expression.

Les résultats d'apprentissage suivants sont tirés du programme d'arts plastiques de la 3^e^ année :

- établir des distinctions entre les classes d'objets ou de formes naturelles;
- évaluer les qualités visuelles des objets;
- perfectionner les formes et les traiter d'une manière plus réaliste;
- créer l'unité en mettant en corrélation les parties d'une composition;
- se servir des arts plastiques pour illustrer ou raconter une histoire;
- décorer des objets qu'ils auront créés eux-mêmes.

Musique

Le programme de musique s'adresse à tous les élèves. Il est organisé autour des concepts de rythme, de mélodie, d'harmonie, de forme, de qualités expressives et d'arts conjoints. Les élèves développent ces concepts en participant à six domaines de compétence : l'écoute, le mouvement, le chant, la créativité, la lecture et l'écriture de la musique, et enfin, l'apprentissage d'un instrument, lorsque les principes de base seront acquis.

Les élèves doivent acquérir les habiletés et les connaissances afin d'apprendre à chanter, à interpréter la musique, à comprendre les aspects culturels de la musique et à établir des liens entre la musique et la vie quotidienne. Le chant, relié à l'expression corporelle, joue un rôle fondamental durant les premières années.

L'éducation musicale est axée sur tout le répertoire folklorique français et permet donc l'acquisition inconsciente du patrimoine culturel et historique, du vocabulaire et des expressions idiomatiques.

© Alberta Learning, Canada (2004)

À la fin de la 3^e^ année, les élèves devraient :

- connaître les relations mélodiques avec le **la** et le **ti**;
- savoir écouter et apprécier la beauté des grandes œuvres et se familiariser avec certains de leurs thèmes;
- savoir battre la mesure à 4 temps;
- savoir accompagner des chansons en chantant des canons faciles ou en chantant à deux voix;
- reconnaître quelques formes élémentaires de la chanson : le couplet et le refrain;
- reconnaître les facteurs qui donnent à une chanson son caractère propre et son visage distinctif;
- reconnaître les différents styles dans le langage musical.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Matières facultatives

Le nombre de matières facultatives offertes peut varier d'une école à une autre. Les préférences exprimées par les élèves et les parents, les installations et le personnel enseignant sont tous des facteurs qui influent sur le choix de ces matières.

Matières facultatives – *Les écoles peuvent offrir :*	
Art dramatique	Langues autres que l'anglais et le français

Art dramatique

L'art dramatique peut être enseigné comme matière ou intégré à d'autres matières. Grâce à l'art dramatique, les élèves devraient développer une bonne idée d'eux-mêmes en assumant d'autres rôles et en faisant l'acquisition d'habiletés dans ce domaine.

À l'élémentaire, le programme d'art dramatique compte généralement onze formes d'expression dramatique, soit : le mouvement dramatique, le mime, la récitation en chœur, le récit d'histoires, la dramatisation, les marionnettes, le théâtre musical, le théâtre lu, le théâtre d'histoires, la composition de pièces et le théâtre collectif.

Langues autres que l'anglais et le français

En Alberta, il existe une variété de cours et de programmes offerts en langues autres que l'anglais. Parmi ces langues, notons les langues autochtones, l'allemand et l'ukrainien.

Les élèves inscrits à un programme **bilingue** ou à un programme alternatif de langue française, y compris l'**immersion,** doivent suivre un cours d'arts langagiers dans leur langue cible (par exemple, le français, l'ukrainien) en plus du cours d'anglais. Dans ces programmes, la langue cible est également la langue d'enseignement d'autres matières, comme les mathématiques, les sciences et les études sociales.

De nombreux conseils scolaires ont élaboré leurs propres programmes. Parmi les programmes de langues élaborés localement, notons : l'arabe, le chinois, le chipewyan, l'allemand, l'hébreux, l'italien et le polonais. Ces cours préparés à l'échelle locale répondent aux besoins et aux exigences d'une région donnée, ce qui signifie qu'ils peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour en savoir plus sur les cours de langues secondes offerts dans votre région, veuillez communiquer avec votre conseil scolaire.

© Alberta Learning, Canada (2004)

Commentaires

Ce que mon enfant apprend à l'école — 3e année (2004-2005)

Veuillez indiquer si vous êtes :

☐ Parent ☐ Enseignant ☐ Directeur d'école ☐ Directeur général ☐ Autre (préciser) ____________________

Veuillez indiquer si vous avez consulté :

☐ la version imprimée ☐ la version Internet ☐ les deux

Veuillez indiquer votre réponse par une coche sous l'une des quatre colonnes :

	Pas du tout d'accord	**Désaccord**	**Accord**	**Très d'accord**
1. Ce manuel présente des renseignements utiles.				
2. La quantité de renseignements est adéquate.				
3. Le niveau de lecture est adéquat.				
4. La mise en page et l'organisation sont adéquats.				
5. Les liens au site Web d'Alberta Learning sont utiles.				
6. Le téléchargement et l'impression se font facilement.				

Comment pouvons-nous améliorer ce manuel pour vous le rendre plus utile?

____

____

____

____

____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Learning
Édifice 44 Capital Boulevard
10044, 108e Rue
Edmonton, Alberta, Canada
T5J 5E6
Téléc. : 780–422–1947